



Odas – enquête

Mineurs non accompagnés : face à l'urgence des départements innovent

Communiqué du 24 janvier 2018

Modes d'accueil adaptés aux Mineurs non accompagnés - Enquête Odas

Conférence de presse / petit déjeuner – Lundi 29 janvier 9h30

Mucha café - 227 Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris - Paris 7ème

Face à l'urgence liée à l'amplification de la demande migratoire, et dans un contexte budgétaire contraint, les départements n'ont plus qu'un choix : s'adapter pour assurer une prise en charge qui corresponde au mieux aux besoins des mineurs non accompagnés (MNA). Et c'est bien le cas comme le montrent les initiatives engagées par plusieurs d'entre eux. C'est ce que met en évidence la dernière étude de l'Odas qui sera présentée à la presse lundi 29 janvier.

Le recueil et la prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA) sont devenus ces dernières années des sujets brûlants pour les départements qui pointent la nécessité de s'adapter face à l'ampleur du phénomène. D'abord, l'augmentation des demandes d'évaluation et de mise à l'abri tend à saturer les dispositifs départementaux et s'avère très coûteuse. Ensuite, une fois la minorité et l'isolement des jeunes avérés, les conseils départementaux doivent faire face à des situations qu'ils connaissent mal car les « profils » de ces mineurs diffèrent de ceux des autres enfants accueillis en protection de l'enfance.

C'est pourquoi, afin de répondre au mieux aux besoins des MNA, dont ils ont la charge au titre de leur compétence de protection de l'enfance, les départements se doivent d'être inventifs. Plusieurs d'entre eux ont ainsi mis en place de nouvelles formes d'hébergement, une formation et un accompagnement adapté, et, de façon expérimentale, le recours à des bénévoles pour prendre en charge ce public.

Des solutions que l'Odas a expertisées, en menant une enquête auprès de l'ensemble des départements métropolitains, afin de recenser les modes d'accueil proposant un accompagnement spécifique et adapté. Et les résultats de cette étude montrent que des réponses nouvelles et prometteuses naissent de cette difficile mission.

>>Lundi 29 janvier à 9h30 au Mucha Café
227 Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Métro Solferino.

Merci de confirmer votre présence par mail ou téléphone

Contact

Joachim Reynard

Responsable de la communication

01 44 07 02 52

06 09 70 55 28

joachim.reynard@odas.net

www.odas.net

Odas

250 bis boulevard Saint Germain – 75007 Paris

Tél : 01 44 07 02 52 – Fax : 01 44 07 02 62

Qu'est-ce que l'ODAS ?



Lieu d'observation partagée, l'Observatoire du Développement et de l'Action Sociale (Odas) analyse l'évolution des problématiques sociales et l'adaptation des réponses à ces nouveaux enjeux. Il s'agit, en partant de ces enseignements, d'accompagner collectivités locales, institutions et acteurs locaux dans la définition de leurs stratégies, de leur organisation et de leurs pratiques professionnelles.

Ses principes d'intervention sont : l'observation partagée, la neutralité politique et institutionnelle, la pédagogie par l'échange. Sa démarche repose sur une conviction : l'observation n'a de sens que si elle est concrétisée dans l'action

L'Odas a été créé dans un souci d'aide à la décision publique. Pour remplir efficacement son rôle, en évitant toute instrumentalisation, cette structure s'est organisée dans le cadre de la loi de 1901 régissant les associations, alors qu'elle aurait pu opter pour un cadre davantage réglementaire et protecteur. Ce statut lui a permis de regrouper sans contrainte tous les courants institutionnels et toutes les sensibilités politiques. Et vingt-sept ans après sa création, il mobilise effectivement l'ensemble des intervenants sociaux (État, protection sociale, collectivités locales, associations), car ses travaux disponibles sur le site www.odas.net sont particulièrement appréciés de tous ceux qui souhaitent réformer nos réponses.